

OENEO

Société anonyme

16 Quai Louis XVIII

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2020

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 - Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de 2 297 184 €
632 013 843 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

OENEO

Société anonyme

16 Quai Louis XVIII

33000 Bordeaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2020

À l'assemblée générale de la société OENEO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société OENEO relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés sont les suivants :

- Interventions réalisées en vertu des textes légaux et réglementaires :
 - o A l'occasion de la réduction du capital par annulation d'actions achetées ;
- Intervention de l'un des Commissaires aux Comptes d'OENEO (Deloitte & Associés), désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion ;

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note A « Principes comptables, méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des écarts d'acquisition des divisions Bouchage et Élevage

(Paragraphe « 2. Écarts d'acquisition », « 4. Immobilisations - Valeur recouvrable des immobilisations » de la section A. « Principes comptables, méthodes d'évaluation » et note 1 « Écarts d'acquisition » de la section D « Notes aux états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 mars 2020, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan consolidé pour une valeur nette comptable de 47 469 milliers d'euros, soit 10 % du total actif. La Direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

La valeur recouvrable de l'activité des divisions Bouchage et Élevage a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant chacune des divisions.

Nous avons considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit compte tenu (i) du poids de ces actifs dans le bilan consolidé, (ii) de l'importance des jugements de la Direction s'agissant notamment des prévisions de flux de trésorerie, du taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale utilisée dans les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui est appliqué dans un contexte économique et financier de crise liée à la Covid-19 générant des incertitudes sur les projections de chiffre d'affaires et sur la rentabilité du Groupe.

Réponse apportée

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. Nous avons notamment :

- vérifié l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des groupes d'unités génératrice de trésorerie des divisions Bouchage et Elevage et la cohérence de la détermination de cette valeur avec les projections des flux de trésorerie estimés pour la détermination de la valeur d'utilité ;
- apprécié le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie estimés par rapport au contexte économique et financier, tenant compte des conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19, dans les secteurs dans lesquels opèrent les divisions Bouchage et Elevage, en obtenant une compréhension de la façon dont la direction générale a élaboré les prévisions dans le contexte évoqué précédemment.
- apprécié la cohérence du taux de croissance à l'infini pour la détermination de la valeur terminale utilisée dans les projections de flux de trésorerie avec les prévisions de marché ;

- examiné le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés attendus des divisions Bouchage et Elevage, en vérifiant que les différents paramètres composant le coût moyen pondéré du capital des groupes d'unités génératrices de trésorerie Bouchage et Elevage permettent d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement de telles activités ;
- revu l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la Direction à une variation des principales hypothèses retenues en vérifiant les calculs de sensibilité réalisés et en appréciant la pertinence des scénarios de sensibilité retenus par la société dans le contexte de la Covid-19.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 10 juin 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société OENEO par l'assemblée générale du 30 juin 2004 pour Grant Thornton et celle du 8 juin 2008 pour Deloitte & Associés.

Au 31 mars 2020, Grant Thornton était dans la 16^{ème} année de sa mission sans interruption et Deloitte et Associés dans la 12^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 8 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Vincent FRAMBOURT

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER



O E N E O

WE CARE ABOUT YOUR WINE

COMPTES CONSOLIDÉS *31 mars 2020*



OENEO S.A. 16 Quai Louis XVIII 33000 Bordeaux Tél. +33 (0) 5 45 82 72 61
Société anonyme au capital de **65 052 474 euros** – APE 6420Z – SIRET 322 828 260 00073 – RCS BORDEAUX B 322 828 260
www.oeneo.com

COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

1.	Compte de Résultat Consolidé.....	3
2.	Bilan Consolidé	4
3.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	5
4.	Tableau des flux de trésorerie consolidé	6
5.	Notes aux états financiers consolidés.....	8
	A. Principes comptables, méthodes d'évaluation.....	9
	B. Informations relatives au périmètre de consolidation	32
	C. Variations de périmètre au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019.....	32
	NOTE 1 : Écarts d'acquisition	34
	NOTE 2 : Immobilisations et amortissements.....	35
	NOTE 3 : Autres actifs courants	36
	NOTE 4 : Impôts différés.....	37
	NOTE 5 : Stocks et en-cours	39
	NOTE 6 : Clients et autres débiteurs	39
	NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	40
	NOTE 8 : Actifs, passifs et compte de résultat liés aux activités destinées à être cédées	40
	NOTE 9 : Capital apporté	43
	NOTE 10 : Réserves et report à nouveau	45
	NOTE 11 : Emprunts et dettes financières	46
	NOTE 12 : Engagements envers le personnel.....	49
	NOTE 13 : Provisions pour risques et charges.....	50
	NOTE 14 : Autres passifs courants et non courants.....	51
	NOTE 15 : Chiffres d'affaires	51
	NOTE 16 : Charges de personnel	52
	NOTE 17 : Autres produits et charges opérationnels non courants	52
	NOTE 18 : Autres produits et charges financières	53
	NOTE 19 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat.....	53
	NOTE 20 : Résultats par action	54
	NOTE 21 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier	55
	NOTE 22 : Information sectorielle	56
	NOTE 23 : Effectifs	57
	NOTE 24 : Passifs éventuels	58
	NOTE 25 : Distribution	58
	NOTE 26 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants.....	58
	NOTE 27 : Engagements hors bilan	59
	NOTE 28 : Événements post-clôture.....	60
	NOTE 29 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé.....	60
	NOTE 30 : Ventilation des instruments financiers par catégorie	61

1. Compte de Résultat Consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2020	31/03/2019 retraité (*)
Chiffre d'affaires	15	290 258	269 380
Autres produits de l'activité		176	870
Achats consommés et variation de stock		(123 753)	(118 262)
Charges externes		(45 966)	(43 625)
Charges de personnel	16	(55 360)	(49 197)
Impôts et taxes		(3 268)	(2 308)
Dotation aux amortissements		(14 345)	(11 583)
Dotation aux provisions		(1 860)	(2 178)
Autres produits et charges courants		(1 608)	(1 857)
Résultat Opérationnel Courant		44 274	41 241
Résultat sur cession de participations consolidées		-	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	17	(1 816)	(1 807)
Résultat Opérationnel		42 459	39 434
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		35	293
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(1 234)	(1 283)
Coût de l'endettement financier net		(1 199)	(989)
Autres produits et charges financiers	18	(608)	(12)
Résultat avant impôt		40 651	38 432
Impôts sur les bénéfices	19	(11 164)	(10 514)
Résultat après impôt		29 486	27 918
Résultat des sociétés mises en équivalence		(5)	29
Résultat net		29 481	27 947
Résultat net des activités poursuivies		29 481	27 947
Intérêts des minoritaires		36	75
Résultat net des activités poursuivies (Part du groupe)		29 517	28 022
Résultat net des activités abandonnées (Part du groupe)		(1 186)	(2 673)
Résultat net de l'ensemble consolidé		28 295	25 274
Résultat net (Part du groupe)		28 331	25 349
Résultat par action de l'ensemble consolidé (en euros)	20	0,44	0,40
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	20	0,46	0,44
Résultat dilué par action de l'ensemble consolidé (en euros)	20	0,43	0,40
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	20	0,45	0,44

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

	31/03/2020	31/03/2019 retraité
Résultat net	28 295	25 274
Ecarts de conversion	(79)	1 572
Autres instruments financiers	25	10
<i>Dont impôt</i>	(12)	(5)
Sous-total des éléments du résultat global recyclables en résultat	(54)	1 582
Ecarts actuariels nets d'impôts différés	(74)	(73)
Sous-total des éléments du résultat global non recyclables en résultat	(74)	(73)
Autres éléments du Résultat Global	(128)	1 509
Résultat Global	28 167	26 783
Dont : - part du groupe	28 203	26 858
- part des intérêts minoritaires	(36)	(75)

2. Bilan Consolidé

2.1. Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2020	31/03/2019
Ecarts d'acquisition	1	47 469	46 417
Immobilisations incorporelles	2	4 697	4 837
Immobilisations corporelles	2	138 039	122 318
Immobilisations financières	2	916	973
Impôts différés	4	1 724	1 137
Total Actifs Non Courants		192 845	175 682
Stocks et en-cours	5	138 253	127 829
Clients et autres débiteurs	6	93 926	86 187
Créances d'impôt		1 299	345
Autres actifs courants	3	2 765	2 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	53 474	39 997
Total Actifs Courants		289 718	256 401
Actifs liés aux activités destinées à être cédés	8	582	5 856
Total Actif		483 144	437 939

2.2. Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2020	31/03/2019
Capital apporté	9	65 052	64 104
Primes liées au capital	9	35 648	28 000
Réserves et report à nouveau	10	157 802	138 815
Résultat de l'exercice		28 331	25 349
Total Capitaux Propres (Part du Groupe)		286 833	256 267
Intérêts minoritaires		(9)	129
Total Capitaux Propres		286 823	256 396
Emprunts et dettes financières	11	81 465	46 469
Engagements envers le personnel	12	3 318	3 419
Autres provisions	13	145	1 056
Impôts différés	4	2 827	2 864
Autres passifs non courants	14	8 280	8 648
Total Passifs non courants		96 035	62 456
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	11	26 287	53 749
Provisions (part <1 an)	13	471	606
Fournisseurs et autres créditeurs		70 869	60 921
Autres passifs courants	14	2 643	3 812
Total Passifs courants		100 270	119 087
Passifs liés aux activités destinées à être cédés	8	16	-
Total Passif et Capitaux propres		483 144	437 939

3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 9		Note 10				
Situation au 01.04.2018	63 181	20 664	119 159	26 603	229 606	132	229 738
Ecart de conversion	-	-	1 572	-	1 572	-	1 572
Ecart actuariels *	-	-	(73)	-	(73)	-	(73)
Autres instruments financiers *	-	-	10	-	10	-	10
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	1 509	-	1 509	-	1 509
Résultat net	-	-	-	25 349	25 349	(75)	25 274
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	1 509	25 349	26 858	(75)	26 783
Affectation de résultat	-	-	26 603	(26 603)	-	-	-
Dividendes **	-	-	(9 500)	-	(9 500)	-	(9 500)
Augmentation de capital	922	7 336	-	-	8 258	-	8 258
Actions propres	-	-	(18)	-	(18)	-	(18)
Paievements en action ***	-	-	1 069	-	1 069	-	1 069
Autres variations	-	-	(7)	-	(7)	72	65
Situation au 31.03.2019	64 104	28 000	138 815	25 349	256 267	129	256 396

* net d'impôts différés

** correspondant aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 9 414 K€ (cf note 25 - Distribution ; dont 8 258 K€ relatifs à la quote-part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles à créer) et aux distributions effectuées par les sociétés Seguin Moreau et Diam Bouchage, auprès des participants du programme d'investissement mis en place par le Groupe, à hauteur de 86 K€.

*** Cf note 9.2 sur l'attribution d'actions gratuites

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 9		Note 10				
Situation au 01.04.2019	64 104	28 000	138 815	25 349	256 267	129	256 396
Ecart de conversion	-	-	(79)	-	(79)	-	(79)
Ecart actuariels *	-	-	(74)	-	(74)	-	(74)
Autres instruments financiers *	-	-	25	-	25	-	25
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(128)	-	(128)	-	(128)
Résultat net	-	-	-	28 331	28 331	(36)	28 295
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	(128)	28 331	28 203	(36)	28 167
Affectation de résultat	-	-	25 349	(25 349)	-	-	-
Dividendes **	-	-	(9 567)	-	(9 567)	(102)	(9 669)
Augmentation de capital	949	7 649	-	-	8 598	-	8 598
Actions propres	-	-	155	-	155	-	155
Paievements en action ***	-	-	3 178	-	3 178	-	3 178
Situation au 31.03.2020	65 052	35 648	157 802	28 331	286 833	(9)	286 823

* net d'impôts différés

** correspondant aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 9 567 K€ (cf note 25 - Distribution ; dont 8 596 K€ relatifs à la quote-part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles à créer).

*** Cf note 9.2 sur l'attribution d'actions gratuites

4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2020	31/03/2019 retraité (*)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
<i>Résultat net consolidé</i>		28 295	25 274
<i>Résultat net consolidé des activités abandonnées</i>		(1 186)	(2 673)
Résultat net consolidé des activités poursuivies		29 481	27 947
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		5	(29)
Elimination des amortissements et provisions		13 434	11 471
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution		(3)	124
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		3 178	1 069
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(52)	(37)
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		46 043	40 545
Charge d'impôt	19	11 164	10 397
Coût de l'endettement financier net		1 199	997
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		58 406	51 940
Impôts versés		(12 903)	(8 085)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (4)	29	(10 688)	(36 907)
Flux net de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies		34 815	6 948
Flux net de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées		(206)	119
= Flux net de trésorerie généré par l'activité		34 609	7 067
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre (1)	29	-	(4 179)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	(18 458)	(11 295)
Acquisitions d'actifs financiers	29	-	(72)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		475	149
Variation des prêts et avances consentis		(24)	(34)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités poursuivies		(18 007)	(15 431)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités abandonnées		488	-
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(17 519)	(15 431)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Transactions avec les intérêts minoritaires			
Acquisition et cession d'actions propres		156	(18)
Emissions d'emprunts (2)	11	73 242	34 910
Remboursements d'emprunts (3)		(80 799)	(42 064)
Intérêts financiers nets versés		(1 198)	(998)
Dividendes versés par la société mère	25	(970)	(1 158)
Dividendes versés aux minoritaires		(102)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités poursuivies		(9 671)	(9 328)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités abandonnées		(283)	(119)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(9 954)	(9 447)
Incidence de la variation des taux de change		(355)	280
Variation de Trésorerie liés aux activités poursuivies		6 782	(17 531)
Trésorerie nette d'ouverture	21	31 500	49 031
Trésorerie nette de clôture	21	38 281	31 500
Variation de trésorerie		6 781	(17 531)
Endettement net	21	54 278	60 221
Variation de l'endettement net		(5 943)	11 752

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(1) Au 31/03/2019, correspond à la prise de contrôle des sociétés CENCI et MILLET

(2) Au 31/03/2020, mise en place d'un nouveau financement, cf. note 5.A. Notes aux états financiers consolidés, Événements marquants de l'exercice

(3) Dont 2,1 M€ de remboursement de dettes sur des contrats de location simple

(4) Correspond à :

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019 retraité (*)
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(10 764)	(15 207)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(10 421)	(9 087)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	10 497	(12 613)
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(10 688)	(36 907)

La variation du BFR est commentée dans le rapport de gestion.

Les impacts de la norme IFRS 16 sur le tableau des flux de trésorerie consolidés figurent dans la note 5.A Notes aux états financiers consolidés, Application de la norme IFRS 16 – Contrats de location.

5. Notes aux états financiers consolidés

Information générale

Le Groupe OENEO est un acteur majeur de la filière vitivinicole, grâce à ses marques haut de gamme et innovantes. Présent dans le monde entier, le groupe couvre l'ensemble des étapes de l'élaboration du vin, avec deux divisions majeures et complémentaires :

- le Bouchage, avec la fabrication et la commercialisation de bouchons en liège technologiques à forte valeur ajoutée avec notamment la gamme DIAM et la gamme PIETEC,
- l'Élevage, en fournissant avec ses marques de tonnellerie Seguin Moreau, Boisé, Millet, Fine Northern Oak et Galileo des solutions haut de gamme d'élevage du vin ou de spiritueux aux principaux acteurs du marché et en développant avec Vivelys des solutions innovantes au service du vin (R&D, conseil, systèmes).

Dénomination sociale et siège social

OENEO – 16 Quai Louis XVIII 33000 Bordeaux

Forme Juridique

Société Anonyme à Conseil d'administration

Immatriculation de la Société

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS BORDEAUX.

Les comptes consolidés du groupe OENEO (ci-après le « Groupe ») au 31 mars 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 10 juin 2020 et sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Événements marquants de l'exercice

Impacts liés au Covid-19

Le groupe Oeneo a terminé son exercice 2019-2020 alors que la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de COVID-19 se répandait autour du globe.

Priorisant la santé des collaborateurs, le Groupe a pris les mesures nécessaires pour adapter son fonctionnement sur les sites de production et ainsi continuer d'accompagner ses clients et maintenir sa qualité de service au quotidien. Certains sites français, aujourd'hui réouverts, ont dû fermer temporairement afin d'assurer la protection des équipes (notamment dans les régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté particulièrement touchées par l'épidémie). Ayant, dans ces conditions, réussi à garantir la continuité de son exploitation, le Groupe n'enregistre pas d'impacts significatifs sur les comptes clos le 31 mars 2020.

L'exercice 2020-2021 sera logiquement plus impacté par les conséquences de la crise sanitaire en cours, qui pèsera mécaniquement sur l'activité économique et la visibilité des vigneron, les amenant potentiellement à décaler ou à réduire leurs investissements en Élevage voire aussi à réduire le volume de mise en bouteille pour le Bouchage cette année. Les incertitudes, liées notamment à la durée de la crise, ne permettent pas à date de faire de projections sur le chiffre d'affaires et la rentabilité du Groupe, dont le management suit attentivement l'évolution de la

situation, en adaptant son dispositif et en mettant en place des mesures d'économies, incluant éventuellement l'activité partielle sur certains sites.

Refinancement de la dette

Le Groupe a procédé, au dernier trimestre de l'exercice, au refinancement de sa dette bancaire bilatérale dont l'échéance était proche, pour la remplacer par une dette bancaire syndiquée tirée auprès de banques françaises de 1^{er} rang (cf note 11 – Emprunts et Dettes financières). Mis en place dans le cadre d'un crédit syndiqué global négocié au niveau du holding Caspar, l'adhésion du Groupe Oeneo, en tant qu'emprunteur additionnel à hauteur de 185 M€, a été autorisée par un Conseil d'Administration du 26 mars 2020.

Le Groupe a pu ainsi sécuriser ses besoins de financements sur les cinq prochaines années, bénéficier d'un allongement significatif de la maturité de sa dette et profiter de conditions bancaires à taux variables, antérieures à la crise économique et sanitaire.

Le risque de taux, plus important qu'auparavant, sera contenu par la mise en place d'une couverture de taux au cours du 1^{er} semestre 2020/21.

Les coûts de mise en place du crédit syndiqué (pour la quote-part Oeneo de 185 M€) s'élèvent à 1,8M€ et seront étalés au compte de résultat sur la durée du financement.

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés annuels du groupe OENEO sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2020.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés au sein du paragraphe § 20 « Estimations et jugements comptables déterminants » et en Notes 1 « Ecart d'acquisition », 8 « Actifs, passifs et compte de résultat liés aux activités destinées à être cédées », 4 « Impôts différés » et 13 « Provisions pour risques et charges »

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er avril 2019 sur l'information financière présentée :

- Amendements IAS 28 - Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise
- Modifications d'IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- IFRS 16 – Contrats de location
- Améliorations des IFRS cycle 2015 – 2017 (normes concernées :
 - o IAS 12 - Conséquences fiscales des paiements au titre des instruments financiers classés comme instruments de capitaux propres ;
 - o IAS 23 - Coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif ;
 - o IFRS 3 et IFRS 11 - Intérêts précédemment détenus dans une joint opération)
- Interprétation IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Application de la norme IFRS 16 – Contrats de location

La norme IFRS 16 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement pour les preneurs. Le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont impactés ainsi lorsque les contrats répondent aux critères de la norme :

- un actif « Droit d'utilisation » et une dette financière sont reconnus au bilan ;
- les charges de location opérationnelles sont remplacées par une charge d'amortissement et une charge d'intérêts ;
- les flux de loyers opérationnels sont remplacés par des flux de remboursement de dette et d'intérêts.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer la dette issue des locations se situent dans une fourchette allant de 2,0% (taux moyen zone Europe) à 3,7% (taux moyen zone US).

La norme est appliquée par le Groupe à compter du 1er avril 2019, selon la méthode rétrospective simplifiée. Les impacts sur les états financiers sont les suivants :

Au bilan,

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	1er avril 2019
Droits d'utilisation (1)	6 124	4 778
Total Actif	6 124	4 778
Résultat de l'exercice	(77)	-
Emprunts et dettes financières	4 254	3 010
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	1 948	1 769
Total passif	6 124	4 778

(1) Les droits d'utilisation sont comptabilisés au poste « Immobilisations corporelles » du bilan et correspondent principalement à des bureaux, entrepôts et équipements industriels.

Au compte de résultat,

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020
Charges externes	2 239
Dotations aux amortissements	(2 136)
Coût de l'endettement financier brut	(179)
Résultat avant impôt	(77)

Au tableau des flux de trésorerie consolidés,

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	-
Intérêts financiers nets versés	(179)
Remboursements d'emprunts	(2 059)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 239)

Le groupe a appliqué les deux cas d'exemption suivants prévus par la norme : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ne sont pas applicables au 31 mars 2020 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- Amendements IAS 1 et IAS 8, Définition de la matérialité dans les états financiers.

Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

Au 31 mars 2018, le groupe s'était engagé dans un processus de cession globale des activités bouchons naturels et agglomérés / rondelles, justifiant la classification de tous les actifs et passifs liés sur les lignes actifs et passifs liés aux activités destinées à être cédées.

Au 31 mars 2019, le périmètre de cession a été revu et limité aux actifs immobiliers et stocks. Les créances et dettes, étant recouvrées principalement par le biais d'une utilisation continue, ont donc été reclassées vers leur catégorie comptable.

Ayant pour objectif de sécuriser au maximum, tant en qualité qu'en quantité, la matière première liège nécessaire à l'approvisionnement des différentes filiales de la division Bouchage, il a été décidé, au cours du premier semestre 19/20 de conserver l'activité de la société SA Sobrinho dans les activités poursuivies du Groupe.

Au 31 mars 2020, l'activité de la société SA & Sobrinho (approvisionnement et stockage de liège), basée à Coruche (Portugal) et précédemment présentée dans les activités abandonnées, a été réintégrée dans les activités poursuivies. A ce titre, les états financiers au 31 mars 2019 ont fait l'objet d'un retraitement présenté au sein de cette note.

Les activités non poursuivies restantes sont présentées en note 8.

Impacts de l'application de la norme IFRS 5 sur le compte de résultat consolidé au 31 mars 2019 : reclassement des activités de la société SA & Sobrinho en activités poursuivies

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2019 publié	Reclassement	31/03/2019 retraité
Chiffre d'affaires	268 166	1 214	269 380
Autres produits de l'activité	870		870
Achats consommés et variation de stock	(118 239)	(23)	(118 262)
Charges externes	(43 415)	(210)	(43 625)
Charges de personnel	(49 066)	(131)	(49 197)
Impôts et taxes	(2 308)		(2 308)
Dotations aux amortissements	(11 583)		(11 583)
Dotations aux provisions	(2 178)		(2 178)
Autres produits et charges courants	(1 793)	(64)	(1 857)
Résultat Opérationnel Courant	40 455	786	41 241
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 803)	(4)	(1 807)
Résultat Opérationnel	38 652	782	39 434
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	293		293
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>	(1 291)	8	(1 283)
Coût de l'endettement financier net	(997)	8	(989)
Autres produits et charges financiers	(12)		(12)
Résultat avant impôt	37 642	790	38 432
Impôts sur les bénéfices	(10 397)	(117)	(10 514)
Résultat après impôt	27 245	673	27 918
Résultat des sociétés mises en équivalence	29		29
Résultat net	27 274	673	27 947
Résultat net des activités poursuivies	27 274	673	27 947
Intérêts des minoritaires	75		75
Résultat net des activités poursuivies (Part du groupe)	27 349	673	28 022
Résultat net des activités abandonnées (Part du groupe)	(2 000)	(673)	(2 673)
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 274	-	25 274
Résultat net (Part du groupe)	25 349	-	25 349
Résultat par action de l'ensemble consolidé (en euros)	0,40		0,40
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,43	0,01	0,44
Résultat dilué par action de l'ensemble consolidé (en euros)	0,40		0,40
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,43	0,01	0,44

Impacts de l'application de la norme IFRS 5 sur le tableau de variation de la trésorerie consolidé au 31 mars 2019 : reclassement des activités de la société SA & Sobrinho en activités poursuivies

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2019 publié	Reclassement	31/03/2019 retraité
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
<i>Résultat net consolidé</i>	25 274	-	25 274
<i>Résultat net consolidé des activités abandonnées</i>	(2 000)	(673)	(2 673)
Résultat net consolidé des activités poursuivies	27 274	673	27 947
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	(29)	-	(29)
Elimination des amortissements et provisions	11 471	-	11 471
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution	124	-	124
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en action	1 069	-	1 069
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	(37)	-	(37)
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	39 872	673	40 545
Charge d'impôt	10 397	-	10 397
Coût de l'endettement financier net	997	-	997
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	51 267	673	51 940
Impôts versés	(8 085)	-	(8 085)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (4)	(36 234)	(673)	(36 907)
Flux net de trésorerie opérationnels liés aux activités poursuivies	6 948	-	6 948
Flux net de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées	119	-	119
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	7 067	-	7 067
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre (1)	(4 179)	-	(4 179)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 295)	-	(11 295)
Acquisitions d'actifs financiers	(72)	-	(72)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	149	-	149
Variation des prêts et avances consentis	(34)	-	(34)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités poursuivies	(15 431)	-	(15 431)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités abandonnées	-	-	-
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(15 431)	-	(15 431)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Transactions avec les intérêts minoritaires	-	-	-
Acquisition et cession d'actions propres	(18)	-	(18)
Emissions d'emprunts (2)	34 910	-	34 910
Remboursements d'emprunts (3)	(42 064)	-	(42 064)
Intérêts financiers nets versés	(998)	-	(998)
Dividendes versés par la société mère	(1 158)	-	(1 158)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités poursuivies	(9 328)	-	(9 328)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités abandonnées	(119)	-	(119)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(9 447)	-	(9 447)
Incidence de la variation des taux de change	280	-	280
Variation de Trésorerie liés aux activités poursuivies	(17 531)	-	(17 531)
Trésorerie nette d'ouverture	49 031	-	49 031
Trésorerie nette de clôture	31 500	-	31 500
Variation de trésorerie	(17 531)	-	(17 531)
Endettement net	60 221	-	60 221
Variation de l'endettement net	11 752	-	11 752

1) Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les profits internes sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes internes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés également par la méthode de la mise en équivalence.

2) Écarts d'acquisition

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis.

L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- Ecarts d'acquisition positifs

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités présentées ci-dessous en paragraphe 4 « Valeur recouvrable des immobilisations ». Le calcul est effectué séparément au niveau des deux secteurs opérationnels (groupes d'UGT) Bouchage et Elevage.

La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée dans la rubrique dépréciation d'actifs est irréversible.

Lors de la cession d'une activité au sein d'une UGT au sein d'un secteur opérationnel, le goodwill lié à cette activité cédée :

- Est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession; et
- Est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

- Ecarts d'acquisition négatifs

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

3) Conversion des comptes exprimés en devises

- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

- Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

(i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
(ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

4) Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour l'Élevage.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

Dans le cadre des regroupements d'entreprise, conformément à la norme IFRS 3 révisée, des relations contractuelles avec les clients sont comptabilisées séparément du goodwill dès lors que l'entreprise acquise a un volume d'affaires régulier avec des clients identifiés. Les relations contractuelles avec les clients sont évaluées selon la méthode de l'« Excess Earnings » qui prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients.

Leur durée d'utilité est déterminable et elles sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui peut être évaluée entre 6 et 16 ans. Elles font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

- Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles acquises postérieurement à la date de transition aux IFRS sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables mais peuvent faire l'objet de dépréciation.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

- Droits d'utilisation des actifs loués

Les droits d'utilisation des actifs loués correspondent au montant de la valeur initiale des obligations locatives au sens d'IFRS 16 diminuée du montant des amortissements et dépréciations réalisés. Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 le groupe ne retraite pas les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur et d'une durée inférieure à un an. La durée du bail retenue est la durée minimum de l'engagement ferme restant augmentée des options de renouvellement que le groupe exercera de façon raisonnablement certaine. Les loyers pris en comptes sont fixes ou liés à un indice immobilier.

La méthode de comptabilisation est la suivante :

- les actifs sont immobilisés en contrepartie d'une dette équivalente au bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composants conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Au bilan, les droits d'utilisations sont présentés au sein des immobilisations de mêmes natures.

Les contrats de locations-financement anciennement régis par IAS 17 entrent dorénavant dans le champ d'application de la norme IFRS 16, sans effet sur la présentation des comptes.

- Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, aux terrains et aux marques, le cas échéant).

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Pour les actifs autres que les goodwill ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour la détermination de leur valeur d'utilité, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les segments opérationnels déterminé selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

5) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement :

- si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

6) Stocks et en-cours

- Valeurs brutes

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production correspond au total des prix d'achats, frais de transformation (tels que charges directes et indirectes de production) et autres frais encourus. Les en-cours sont valorisés au coût de production.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l'activité Bouchage et le chêne de l'activité Elevage sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits d'importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes sont déduits des coûts d'achats.

- Provisions

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût de revient prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis, net des frais de commercialisation.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le coût de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s'avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le coût de revient majoré des frais de commercialisation s'avérait supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

7) Clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Des contrats d'affacturage ont été mis en place au sein des sociétés opérationnelles portugaises, espagnoles et italiennes en contrepartie d'autorisations de crédit court terme, ainsi garanties par les créances clients.

Ces contrats ont été négociés avec les partenaires financiers du Groupe afin d'obtenir des conditions homogènes.

Les sociétés conservent le risque de recouvrement jusqu'au paiement complet des factures par les clients, dont les créances sont par conséquent reconsolidées dans les états financiers.

Le risque crédit est évalué périodiquement, à chaque date de clôture sur la base d'une analyse au cas par cas des créances ; en cas d'évènement conduisant à une perte de valeur (défaut ou retard important de paiement d'un débiteur) une dépréciation est déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie à la valeur inscrite au bilan. Cette dépréciation est constatée dans le résultat de l'exercice ; en cas d'évènement ultérieur qui a pour conséquence de réduire la perte de valeur, la dépréciation est reprise par le résultat.

Le nouveau modèle prospectif de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues, introduit par IFRS 9, n'a pas eu d'impact sur le niveau de dépréciation des créances clients calculées selon la méthodologie décrite ci-dessus.

8) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

9) Capital et actions propres

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

10) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par les normes IFRS 7 et IFRS 9.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, évalués à leur coût amorti, diminué d'une provision pour dépréciation.

11) Passifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IFRS 9.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré en capitaux propres.

Les instruments financiers dérivés sont présentés dans les dettes financières (cf. note 21).

12) Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

Le Groupe a activé pour le périmètre d'intégration fiscale français, ainsi que pour l'Espagne et le Portugal, des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe a considéré que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

13) Avantages consentis au personnel

– Régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de ses activités.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 révisé « Avantages au personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation et de charges sociales. Les hypothèses de calcul de ces engagements sont reprises en note 12.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en « Autres éléments du résultat global non recyclable en résultat » sur l'exercice de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou s'il s'est engagé à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

L'impact des « Autres éléments du résultat global non recyclable en résultat » au niveau du Groupe sur les indemnités de fin de carrière est de (74) K€, net d'impôt, sur l'exercice 2019/2020.

- Intéressements et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du Résultat net – Part du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une dette vis-à-vis du personnel lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

- Plan d'actions et assimilés

Le Groupe applique la norme IFRS 2 aux plans d'actions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (cash-settled).

Le coût total des avantages dépend de la juste valeur des actions attribuées et du nombre d'actions qui seront finalement émises, en conséquence des plans mis en place.

Le nombre d'actions qui sera finalement émis à la fin de la période d'acquisition dépend de conditions de présence et de l'atteinte de conditions de performance propres au Groupe, dont la réalisation est nécessaire à l'obtention du bénéfice de ces plans.

La valeur actualisée de l'engagement, au coût des fonds propres, est étalée sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus. Elle est comptabilisée en « Résultat Opérationnel Courant », en contrepartie des « Autres passifs non courants » lorsque l'échéance est supérieure à un an et des « Autres passifs courants » pour les échéances inférieures à un an.

Les conditions de performance sont prises en compte, conformément aux positions de l'IFRIC, uniquement pour évaluer la probabilité d'émission des instruments.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites (equity settled), la juste valeur des services rendus en échange de ces instruments est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves sur la base de la valeur des instruments au moment de leur attribution.

Lorsque l'octroi des instruments est soumis à une condition autre qu'une condition de marché et que cette condition n'est pas remplie, aucune charge n'est in fine comptabilisée.

14) Subventions d'investissement

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

15) Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les données financières présentées par secteur opérationnel (défini comme des groupes d'UGT) sont basées sur la présentation synthétique du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel a été identifié comme étant le Directeur Général.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

16) Reconnaissance des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date du transfert du contrôle des obligations de performances identifiées dans les contrats (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

17) Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société non versées sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

18) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'attribution probable d'actions gratuites et de tout autre instrument dilutif.

19) Gestion des risques

- Risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec la Société de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

Au 31 mars 2020, le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité (cf . Note 11 aux états financiers consolidés et § 5 Evènements marquants de l'exercice) et considère, compte tenu notamment du respect de ses covenants bancaires et de la mise en place de son financement syndiqué, être en mesure de faire face à ses échéances à venir, dans un horizon de 12 mois de la publication de ces documents.

- Risque de taux

Les instruments financiers utilisés sont adossés aux différents moyens d'endettement (emprunts / concours bancaires). Le groupe applique les principes comptables de la comptabilité de couverture.

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 74,87 % de la dette globale. En date du 21 novembre 2014 et du 25 février 2015, Diam France a souscrit a deux couvertures de taux (option swap) sur 17 M€ de lignes long terme et pour une durée de 84 mois (cf. note 11 : Emprunts et dettes financières).

Au 31 mars 2020, le capital restant dû qui reste swapé est de 4,5 M€ et les swaps utilisés ont une juste valeur négative (26,7 K€).

Sensibilité au risque de taux (cf. également note 11 aux états financiers consolidés) :

Toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts. Une évolution de - 0.2%/+ 0.5% des taux d'intérêts impacterait le résultat financier de (351) K€ (manque à gagner) à 417 K€ (perte).

De ce fait, le groupe estime être fortement exposé au risque de taux et mettra en place une couverture adéquate au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2020/21, comme prévu dans le cadre du refinancement présenté dans les événements marquants de l'exercice.

- Risque de crédit et de contrepartie

La Société ne réalise des opérations de couverture qu'avec des institutions bancaires de premier plan.

Il n'existe pas de risque de contrepartie sur l'instrument à la clôture. L'exposition maximale au risque de crédit concerne principalement les créances clients. Cependant, en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale, il n'y a pas de concentration du risque de crédit.

- Risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises. De ce fait, l'exposition du groupe est peu significative.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, le groupe OENEO utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme).

Au 31 mars 2020, l'endettement en € représente 90,25 % de l'endettement du Groupe, il était de 94,14% au 31 mars 2019.

Le groupe OENEO est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (dans les filiales hors zone euro) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par la direction financière du Groupe. Au 31 mars 2020, la position des principales créances et dettes susceptibles d'être impactées par l'évolution des cours de change est de 20,4 M€. Une variation de +/- 10% des cours de change se traduirait par un impact de +/- 1,73 % sur ces en-cours.

Seule la direction financière du Groupe peut autoriser la conclusion des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés.

- Risque sur actions

Les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées de SICAV de trésorerie acquises ponctuellement.

Le 6 juillet 2010, le Groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société de Bourse Gilbert Dupont, qui porte sur 10.169 actions d'autocontrôle au 31 mars 2020.

Par ailleurs, l'autocontrôle total du Groupe a diminué pour passer de 398.865 actions au 31 mars 2019 à 309.302 actions au 31 mars 2020, soit 0,48 % de son capital.

En conséquence, le Groupe est très faiblement exposé au « risque sur actions ».

- Risque sur matières premières

Le Groupe est soumis à un risque matières premières sur l'ensemble de ses achats de chêne liège et chêne qualité Tonnellerie. Ce risque fluctue principalement, pour l'activité bouchage, en fonction des quantités des récoltes annuelles qui impactent l'offre sur le marché, et de l'organisation spécifique à chacun des pays du bassin méditerranéen dans lesquels se réalisent les approvisionnements. Dans une moindre mesure, ce risque est présent pour l'activité Tonnellerie qui doit composer avec un marché en hausse régulière et partiellement plus structuré (En France notamment avec la gestion du parc forestier par l'ONF). N'existant pas de possibilité de se couvrir contre l'augmentation des prix dans ces marchés, les deux divisions misent sur l'élargissement de leurs sources d'approvisionnement et la mise en place de relations et partenariats à long terme pour réduire leur risque.

- Autres risques

Au-delà du risque lié à la crise sanitaire Covid-19, présenté dans les faits marquants de l'exercice, le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques.

Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain ;
- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par son origine externe aux processus industriel et commercial.

Ces autres risques sont décrits plus précisément dans le § « Facteurs de risque » du rapport de gestion.

Le groupe a remis à jour sa cartographie des risques au cours de l'exercice 2018/2019. L'ensemble des risques recensés lors de son élaboration fait l'objet :

- d'un dispositif en place
- d'un plan d'action en cours ou identifié.

Ces risques ont été jugés comme ne présentant pas d'incidences opérationnelles significatives. Cette analyse est réactualisée régulièrement, soit dans sa globalité soit par l'ajout de missions spécifiques.

20) Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont régulièrement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des critères de classement IFRS 5

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme détenu en vue de la vente sont satisfaits.

De même, les activités abandonnées sont identifiées au regard des critères également définis par la norme IFRS 5. Ces appréciations sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances.

- Evaluation des immobilisations incorporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation d'actifs incorporels, liée à l'acquisition du groupe Piedade et du groupe Vivelys par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation de son patrimoine, lors de son passage aux normes IFRS et lors de l'acquisition du groupe Piedade et des Etablissements Cenci, par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des goodwill (écarts d'acquisition)

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée au § 4) Valeur recouvrable des immobilisations, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

- Evaluation des impôts différés actifs

Comme indiqué ci-avant au § 12), les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a activé pour le périmètre d'intégration fiscale français, ainsi que pour les sociétés Pietec (Portugal), Millet Tonnellerie (France), Cenci Exploitation Forestière et Cenci Scierie Parqueterie (France), l'intégralité des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, et notamment pour les besoins propres aux évaluations des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition, impôts différés actifs et aux estimations d'atteintes des conditions de performance des objectifs triennaux, le Groupe a intégré dans ses plans d'affaires les incidences estimés à ce jour de la crise économique et sanitaire, et dans la limite de ses incertitudes (cf §. 5 Evènements marquants de l'exercice).

- Opérations non courantes :

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration,
- les coûts inhabituels de litiges avec les tiers.

B. Informations relatives au périmètre de consolidation

Sociétés dans le périmètre de consolidation au 31 mars 2020

Société	Pays	Méthode de consolidation	Mars 2020		Mars 2019	
			% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OENEO	France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
Sabate South Africa	Afrique du Sud	Globale	100	100	100	100
Enodev Argentine	Argentine	Globale	100	100	100	100
Oeneo Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Diamant Closures PTY LTD	Australie	Globale	100	100	100	100
Industrial Oeneo Sudamericana	Chili	Globale	100	100	100	100
Vivelys Chili	Chili	Globale	100	100	100	100
Beijing Vida	Chine	Mise en équivalence	35	35	35	35
Diam Corchos SA (ex Corchos de Merida)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Discosaga	Espagne	Mise en équivalence	50	50	50	50
Piedade Corcho	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Closures USA (ex Oeneo Closures USA)	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau Napa Cooperage	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Vivelys USA	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Diam Bouchage (ex Oeneo Bouchage)	France	Globale	100	100	100	100
Sambois	France	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau & CIE	France	Globale	100	100	100	100
Boise France	France	Globale	100	100	100	100
Diam France	France	Globale	100	100	100	100
Vivelys SAS	France	Globale	100	100	100	100
Piedade France	France	Globale	100	100	100	100
Société de Transformation Argonnaise du Bois	France	Globale	100	100	100	100
Galileo	France	Globale	52	52	52	52
Tonnellerie D	France	Globale	100	100	-	-
Diam Sugheri	Italie	Globale	80	80	80	80
Piedade SA	Portugal	Globale	100	100	100	100
Pietec	Portugal	Globale	100	100	100	100
Sà & Sobrinho	Portugal	Absorbée par Piedade SA	-	-	100	100
Millet	France	Globale	51	51	51	51
Parqueterie CENCI	France	Globale	100	100	100	100
Exploitation CENCI	France	Globale	100	100	100	100

C. Variations de périmètre au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019

Sur l'exercice 2019/2020, la société Sà & Sobrinho a été absorbée par voie de fusion dans Piedade SA, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2019.

Pour rappel, le Groupe a procédé, le 29 mai 2018, à l'acquisition des Etablissements CENCI, spécialisés dans l'exploitation forestière et la transformation à valeur ajoutée du bois de hêtre et de chêne (plots, merrains, parquets, etc.).

Cenci :

Les actifs nets acquis et l'écart d'acquisition définitif (Goodwill) liés à l'acquisition du périmètre Cenci sont détaillés ci-dessous :

- La juste valeur définitive des actifs et passifs a été déterminée sur la base de la situation comptable réévaluée des entités acquises :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Immobilisation incorporelles	39
Immobilisations corporelles (1)	4 281
Actifs financiers courants et non courants	339
Actifs d'impôts différés	-
Autres actifs courants et non courants	504
Stocks	1 055
Clients et autres débiteurs	1 068
Emprunts	(745)
Passifs d'impôts différés (2)	(346)
Dettes financières	(260)
Fournisseurs et autres créanciers	(3 039)
Actifs nets acquis (100%)	2 897

(1) Dont 1 412 K€ liés à la réévaluation des bâtiments

Dont 701 K€ liés à la réévaluation des installations et matériels

(2) Dont 553 K€ liés aux impôts différés sur les réévaluations des immobilisations corporelles

- Détermination définitive du Goodwill sur l'acquisition du périmètre Cenci :

<i>En milliers d'euros</i>	
Montant versé en numéraire	4 085
Complément de prix	50
Juste valeur des actifs nets acquis	2 897
Goodwill	1 238

L'acquisition du périmètre Cenci fait ressortir un écart d'acquisition définitif de 1 238 K€.

Les coûts liés à l'acquisition du groupe Cenci avaient été constatés au poste « Autres produits et charges opérationnels non courant » pour - 104 K€ au 31 mars 2019.

- Impact de cette acquisition sur la trésorerie:

<i>En milliers d'euros</i>	
Prix d'acquisition versé en numéraire	(4 085)
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	337
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition	(3 748)

Les flux de trésorerie liés à l'acquisition ont été constatés au 31 mars 2019.

D. Notes aux états financiers

NOTE 1 : Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition positifs nets - Bouchage

Au 31 mars 2020, l'écart d'acquisition net s'élève à 31 792 K€, sans variation par rapport au 31 mars 2019.

Écarts d'acquisition positifs nets - Elevage

Au 31 mars 2020, l'écart d'acquisition net comptable s'élève à 15 677 K€ contre 14 625 K€ au précédent exercice. La variation de l'écart d'acquisition s'explique par :

- un effet de change positif de 20 K€ portant sur l'écart d'acquisition constaté en US Dollar suite au rachat de Fine Northern Oak par SMNAPA ;
- l'ajustement de l'écart d'acquisition définitif lié aux titres CENCI précédemment acquis, pour +1 032 K€.

Test de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe. Ces UGT sont ensuite regroupées au sein des deux secteurs opérationnels, à savoir Bouchage et Elevage tels que défini par la norme IFRS 8.

L'écart d'acquisition du groupe Piedade a été affecté aux différentes UGT du secteur opérationnel Bouchage soit l'UGT Bouchons techniques et Bouchons Diam (UGT historique du secteur Bouchage en raison des synergies apportées par ce regroupement).

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les business plan à cinq ans préparés par la Direction Générale du Groupe et revus par le management en tenant compte de la crise Covid-19 et de ses incertitudes. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Les flux de trésorerie futurs servant de base au calcul de la valeur recouvrable ont fait l'objet d'hypothèses spécifiques visant à prendre en compte l'impact estimé sur les deux prochaines années de la crise sanitaire, intervenue en fin d'exercice. Ces hypothèses, dans un contexte où les incertitudes sur l'ampleur et la durée de la crise restent nombreuses, incluent :

- un recul de l'activité sur l'exercice 2020-2021, compensé partiellement par un plan d'économie ;
- puis une reprise de la croissance avec un décalage d'environ 2 ans par rapport aux hypothèses prises l'an dernier, qui permettrait de revenir à l'horizon 2025 proche des cibles du plan d'affaires pré-épidémie ;
- un taux de croissance à l'infini utilisé dans le calcul de la valeur terminale de 1,7% pour les deux divisions contre 1,5% sur l'exercice précédent.

Le taux d'actualisation est de 7,7% pour le secteur opérationnel Bouchage, et de 7,6% pour le secteur opérationnel Elevage. Le taux de croissance à l'infini est de 1,70%. Les tests menés sur

les deux secteurs opérationnels (groupes d'UGT) ne font pas ressortir de perte de valeur, aucune dépréciation n'a donc été constatée. Par ailleurs, concernant le secteur opérationnel Bouchage, il convient de rappeler que, préalablement à l'acquisition du groupe Piedade, les écarts d'acquisition étaient intégralement dépréciés depuis 2004.

Analyse de sensibilité :

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité des UGT des secteurs Elevage et Bouchage en faisant varier les hypothèses clés suivantes :

- taux d'Ebit minoré de 1 % (Ebit : résultat avant charges financières et impôts)
- taux d'actualisation majoré de 1 point à 8,6 % et 8,7%
- taux de croissance minoré de 0,7 point à 1%

L'utilisation d'un taux d'actualisation de 8,6% et 8,7% (au lieu de 7,6% et 7,7%), ou d'un taux d'Ebit minoré de 1%, ou d'un taux de croissance à l'infini minoré de 0,7 point, ne conduirait pas le Groupe à déprécier les écarts d'acquisition relatifs à ces secteurs opérationnels.

La dégradation simultanée de ces trois variables, ne conduirait également pas le Groupe à déprécier ces écarts d'acquisition.

NOTE 2 : Immobilisations et amortissements

2.1. Détail de l'actif immobilisé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2020			31/03/2019
		Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Frais de développement		1 753	(1 356)	397	429
Brevets		7 811	(5 864)	1 947	1 938
Autres immobilisations incorporelles		3 758	(1 581)	2 177	2 311
Immobilisations incorporelles en cours		176	-	176	159
Total des immobilisations incorporelles		13 498	(8 801)	4 697	4 837
Terrains		8 726	(43)	8 683	8 306
Constructions		72 063	(33 176)	38 887	35 493
Inst. Techniques, mat. et outillage		181 633	(110 028)	71 605	70 316
Matériel de transport		2 775	(1 880)	895	145
Mob. Matériel de bureau et informatique		3 879	(2 988)	891	738
Autres immobilisations corporelles		7 779	(5 394)	2 385	1 553
Immobilisations corporelles en cours (1)		14 309	-	14 309	5 746
Avances et acomptes sur immobilisations		384	-	384	21
Total des immobilisations corporelles		291 548	(153 509)	138 039	122 318
Titres mis en équivalence		471	-	471	479
Autres actifs financiers		462	(16)	445	494
Total immobilisations financières		933	(16)	916	973
Total des actifs immobilisés		305 979	(162 326)	143 652	128 128

- (1) Correspondent principalement aux matériels de production de bouchage et d'élevage (acquis dans le cadre de l'amélioration des outils de production et de projets d'études Diamant 4) en cours d'installation dans nos sites français, espagnols et portugais, ainsi qu'un brevet engagé dans le cadre de la stratégie d'innovation de la division Bouchage.

2.2. Variation des actifs immobilisés

<i>En milliers d'euros</i>	Immobilisations - Valeurs nettes			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeur au 31 Mars 2019	4 837	122 318	973	128 129
Augmentations - en valeur brute (1)	1 096	21 452	29	22 577
Variations de périmètre (2)	(431)	(1 103)	-	(1 534)
Résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	(5)	(5)
Cessions - en valeur nette	-	(552)	(8)	(560)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 002)	(13 577)	-	(14 579)
Reclassements	179	(212)	(70)	(103)
Reclassement IFRS 5	-	1 359	-	1 359
Variations de change	18	126	(3)	141
Variation non-cash IFRS 16 (3)	-	8 223	-	8 223
Valeur au 31 Mars 2020	4 697	138 039	916	143 652

- (1) Ces montants incluent notamment des immobilisations en cours sur du matériel de production de l'activité Bouchage à hauteur de 13,7M€ et des outils de production de l'activité Elevage (France et USA) à hauteur de 0,5 M€ ainsi que l'acquisition d'un site de production situé à Malvern (Arkansas, Etats-Unis), à hauteur de 1,8 M\$.
- (2) Ce poste concerne principalement l'évaluation définitive à la date de prise de contrôle des actifs de CENCI (cf 5.C. Variations de périmètre au 31 mars 2020).
- (3) Ce poste comprend la première application de la norme IFRS 16 et la comptabilisation des droits d'utilisation des actifs loués pour 4,8 M€ en valeur brute (cf 5.A Principes comptables, méthodes d'évaluation), ainsi que l'enregistrement de nouveaux contrats sur la période pour 3,4 M€. Les amortissements des droits d'utilisation sont présentés sur la ligne Dotations aux amortissements et provisions pour 2,1 M€.

2.3. Variation des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020		Mars 2019	
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
S.A O.R.E.C.O (Organisation Economique du Cognac)	103	-	103	103
Tonnellerie Plantagenet	4	-	4	4
NAÏO Technologies	102	-	102	102
Tonnellerie D.	-	-	-	70
Total des titres de participation au 31 Mars 2020	209	-	209	279

NOTE 3 : Autres actifs courants

3.1. Autres actifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Prêts, cautionnements	66	69
Charges constatées d'avance	2 699	1 974
Total des autres actifs courants	2 765	2 043

NOTE 4 : Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La ventilation de l'impôt (exigible et différé) au compte de résultat est présentée en note 19.

4.1 Variation des impôts différés actif et passif

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2019	Résultat	Variation de change	Autres mouvements	Variation de périmètre	Mars 2020
Marge interne sur stock	1 565	21	-	-	-	1 586
Autres différences temporelles	2 107	(118)	(10)	(310)	-	1 669
Frais d'acquisition de titres	73	2	-	-	-	75
Retraites	406	(33)	-	20	-	393
Provisions réglementées	(4 304)	322	-	324	-	(3 658)
Contrats de location	(2 275)	(525)	-	-	-	(2 800)
Activation des reports déficitaires (1)	3 227	59	-	-	-	3 286
IAS 16 - Immobilisations corporelles	(2 022)	7	(1)	410	290	(1 316)
IAS 38 - Immobilisations incorporelles (2)	(520)	58	(2)	-	113	(351)
IFRS 9 - Instruments financiers	17	(3)	-	-	-	14
Financement Long Terme	-	17	-	(17)	-	-
Total des impôts différés Nets	(1 727)	(193)	(13)	427	403	(1 103)
Dont:						
Impôts différés actif	1 137	1 342				1 724
Impôts différés passif	(2 864)	(503)				(2 827)

(1) Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe et mentionnés précédemment, les activations et reprises d'impôts différés actifs sur l'exercice s'élèvent à 59 K€ et se répartissent principalement ainsi :

- ✓ (263) K€ ont été consommés chez Vivélys France
- ✓ (124) K€ ont été repris chez CENCI principalement au titre du changement de taux à venir en France
- ✓ 458 K€ ont été activés chez PIEDADE

Le Groupe dispose, à la clôture du 31 mars 2020, de déficits fiscaux reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits pour 22,5 M€. Ils se composent de 5,2 M€ de déficits en France ayant fait l'objet d'une activation à 100% ainsi que de 17,3 M€ au Portugal ayant fait l'objet d'une activation à hauteur de 9 M€ en base.

(2) Dont impôts différés passif sur les écarts d'évaluation liés aux variations de périmètre des périodes précédentes.

4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Résultat net de l'ensemble consolidé	28 295	25 274
Résultat net des activités abandonnées	(1 186)	(2 673)
Impôt sur les résultats	(11 164)	(10 514)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	29
Résultat avant impôt des activités poursuivies	40 651	38 432
Taux d'impôt	32,02%	33,33%
Charge d'impôt théorique	13 016	12 809
Charges non déductibles et produits non imposables	(822)	(960)
Différences de taux sur sociétés étrangères	(1 082)	(1 152)
Différences de taux sur sociétés françaises	353	276
Différences de taux sur opérations taxées à taux réduit	(1 907)	(1 393)
Déficits non activés	583	208
Utilisation de déficits non activés	(18)	(96)
Activation de déficits antérieurement non reconnus	-	(154)
Crédit d'impôts	7	(29)
CVAE	1 149	990
Autres	(115)	15
CHARGE D'IMPÔT REEL	11 164	10 514
Taux d'impôt effectif	27,46%	27,36%

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Oeneo et les sociétés suivantes : Seguin Moreau & Cie, Sambois, Stab, Cenci Exploitation Forestière, Cenci Scierie-Parqueterie, Diam Bouchage, Diam France, Boisé France et Vivelys SAS.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société Oeneo.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEO en sa qualité de société tête de Groupe.

NOTE 5 : Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières	En-cours	Produits finis et marchandises	Total
Valeurs nettes au 31 Mars 2018	74 747	9 205	21 704	105 656
Variations de l'exercice	11 006	995	10 740	22 741
Dot. / Rep. aux provisions	(29)	47	(586)	(568)
Solde net à la clôture	85 724	10 247	31 858	127 829
Valeurs brutes	86 204	10 600	32 862	129 666
Provisions	(480)	(353)	(1 004)	(1 837)
Valeurs nettes au 31 Mars 2019	85 724	10 247	31 858	127 829
Variations de l'exercice	8 691	2 375	(579)	10 487
Dot. / Rep. aux provisions	76	(43)	(96)	(63)
Solde net à la clôture	94 491	12 579	31 183	138 253
Valeurs brutes	94 895	12 975	32 283	140 153
Provisions	(404)	(396)	(1 100)	(1 900)
Valeurs nettes au 31 Mars 2020	94 491	12 579	31 183	138 253

L'augmentation des stocks sur la période provient essentiellement du renforcement stratégique des niveaux de couverture de stocks de grumes et merrains pour 6M€ ainsi que du reclassement en activités poursuivies des stocks de SA Sobrinho (3 M€ en matières premières au 31 mars 2020), historiquement présentés en activités abandonnées au 31 mars 2019.

NOTE 6 : Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Fournisseurs débiteurs	1 354	1 669
Clients et comptes rattachés (1)	84 340	80 721
Créances sociales et fiscales	7 504	6 615
Autres créances	2 810	3 450
Provisions (2)	(2 082)	(6 268)
Total des clients et autres débiteurs	93 926	86 187

(1) L'augmentation des créances clients provient principalement de la hausse de l'activité sur le dernier trimestre de l'exercice.

(2) La baisse des provisions clients s'explique par la comptabilisation en pertes sur créances irrécouvrables de créances anciennes dans la filiale Piedade.

Créances non réglées

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	80 721	56 676	8 037	2 153	7 879	5 976
Total au 31 Mars 2019	80 721	56 676	8 037	2 153	7 879	5 976

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	84 340	65 032	8 717	3 294	5 507	1 790
Total au 31 Mars 2020	84 340	65 032	8 717	3 294	5 507	1 790

NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette est détaillée dans la note 21 – Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier.

La trésorerie active s'élève à 53 474 K€ au 31 mars 2020.

NOTE 8 : Actifs, passifs et compte de résultat liés aux activités destinées à être cédées

Compte tenu de son positionnement sur des produits technologiques à forte valeur ajoutée, le groupe Oeneo a pris la décision de se désengager des activités bouchons naturels et agglomérés / rondelles portées par le groupe PIEDADE.

Dans les comptes consolidés au 31 mars 2020, conformément à la norme IFRS 5, ces activités sont présentées en résultat des activités abandonnées.

(a) Bilan actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019
Immobilisations corporelles	411	1 770
Impôts différés	-	385
Total Actifs Non Courants	411	2 155
Stocks et en-cours	171	3 701
Total Actifs Courants	171	3 701
Total Actif	582	5 856

La diminution des stocks et en-cours provient du reclassement des stocks de la société SA & Sobrinho (présentées en IFRS 5 au 31 mars 2019).

(b) Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019
Provisions (part <1 an)	16	-
Total Passifs courants	16	-
Total Passif	16	-

(c) Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019 retraité (*)
Chiffre d'affaires	4 240	11 624
Autres produits de l'activité	7	47
Achats consommés et variation de stock	(3 176)	(9 338)
Charges externes	(666)	(1 286)
Charges de personnel	(584)	(1 915)
Impôts et taxes	(12)	(18)
Dotations aux amortissements	(198)	(571)
Dotations aux provisions	(17)	(493)
Autres produits et charges courants	23	180
Résultat Opérationnel Courant	(382)	(1 769)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(601)	(836)
Résultat Opérationnel	(983)	(2 606)
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>	<i>(283)</i>	<i>(127)</i>
Coût de l'endettement financier net	(283)	(127)
Autres produits et charges financiers	80	32
Résultat avant impôt	(1 186)	(2 701)
Impôts sur les bénéfices	-	29
Résultat après impôt	(1 186)	(2 673)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net	(1 186)	(2 673)
Intérêts des minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	(1 186)	(2 673)

(*) cf 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

L'activité de fabrication/vente de bouchons naturels, issue de l'acquisition de Piedade et présentée en activités abandonnées depuis l'exercice précédent, a été fermée au cours de l'été 2019. Le compte de résultat ci-dessus présente un peu plus d'un trimestre d'activité ainsi que les coûts de fermeture du site présentés en éléments non courants.

(d) Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019 retraité (*)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	(1 186)	(2 673)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		
Elimination des amortissements et provisions	(83)	571
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution	(407)	
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement	(1 676)	(2 101)
Charge d'impôt	-	88
Coût de l'endettement financier net	283	119
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(1 394)	(1 894)
Impôts versés	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 188	2 013
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	(206)	119
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Incidence des variations de périmètre	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisitions d'actifs financiers	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	488	-
Cessions d'actifs financiers	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	488	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Acquisition et cession d'actions propres	-	-
Emissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Intérêts financiers nets versés	(283)	(119)
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Incidence de la variation des taux de change	-	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de Trésorerie	(0)	0

(*) cf 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

NOTE 9 : Capital apporté

9.1 Composition du capital apporté

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
<i>En milliers d'euros</i>					
Au 31 Mars 2018	63 180 843	1	64 104	28 000	92 105
Augmentation de capital (1)	922 676	1	-	-	-
Au 31 Mars 2019	64 103 519	1	64 104	28 000	92 103

(1) L'augmentation de capital résulte de la quote part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles pour 922 676 actions ordinaires de 1€ le nominal.

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
<i>En milliers d'euros</i>					
Au 31 Mars 2019	64 103 519	1	64 104	28 000	92 103
Augmentation de capital (1)	948 955	1	949	7 649	8 598
Au 31 Mars 2020	65 052 474	1	65 052	35 648	100 701

(1) L'augmentation de capital résulte de la quote part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles pour 948 955 actions ordinaires de 1€ le nominal.

9.2 Attribution d'actions gratuites

Plan n°10 du 22 juillet 2015

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (107 425 actions).

Les actions gratuites sont définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ou quatre ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui sont toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition, soit le 22 juillet 2017 ou le 22 juillet 2019.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2015 ressort à 704 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 4 K€.

Plan n°13 du 26 juillet 2017

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (116 746 actions). L'attribution des actions est définitive au terme d'une période d'un an ou deux ans, soit le 26 juillet 2018 ou le 26 juillet 2019.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2017 ressort à 1 017 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 10 K€.

Plan n°15 du 26 juillet 2018

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (81 178 actions). L'attribution des actions sera définitive au terme d'une période d'un ou deux ans, soit le 26 juillet 2019 ou le 26 juillet 2020.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2018 ressort à 800 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 270 K€.

Plan n°16 du 26 juillet 2018

Des actions gratuites ont été attribuées à un cadre dirigeant (26 420 actions).

L'attribution des actions sera définitive au terme d'une période d'un an, soit le 26 juillet 2019.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2018 ressort à 54 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de (126) K€.

Plan n°17 du 12 juin 2019

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (65 200 actions). L'attribution des actions sera définitive au terme d'une période d'un an, soit le 12 juin 2020.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2019 ressort à 595 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 493 K€.

Plan n°18 du 25 juillet 2019

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (629 875 actions). L'attribution des actions, soumise à conditions de performance, sera définitive aux termes d'une période de trois ans, soit le 25 juillet 2022. Au 31 mars 2020, il a été estimé une probabilité d'atteinte de 100% des objectifs.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2019 ressort à 6 036 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 1 378 K€.

Plan n°19 du 25 juillet 2019

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants (960 000 actions). L'attribution des actions, soumise à conditions de performance et de sur-performance, sera définitive aux termes d'une période de trois ans, soit le 25 juillet 2022. Au 31 mars 2020, il a été estimé une probabilité d'atteinte de 100% du niveau de performance.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2019 ressort à 4 626 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 1 070 K€.

La charge totale relative aux droits acquis des plans 10 à 19 s'élève à 3 178 K€ au 31 mars 2020, comprenant une attribution hors plan pour un montant de 79 K€ (Cf 3. Tableau de variations des capitaux propres consolidés).

	Actions gratuites (unité)
Au 31 Mars 2018	147 277
Attribués	107 598
Distribués	(136 335)
Caduques	-
Au 31 Mars 2019	118 540
Attribués	1 175 075
Distribués	(92 816)
Caduques	(23 386)
Au 31 Mars 2020	1 177 413

Au 31 mars 2020, le nombre potentiel d'actions gratuites serait de 1 657 413 si l'atteinte des objectifs de sur-performance était retenue sur le plan 19.

NOTE 10 : Réserves et report à nouveau

<i>En milliers d'euros</i>	Réserve légale	Réserve de consolidation Groupe	Réserve de conversion Groupe	Total part du Groupe
Solde au 31 Mars 2018	6 209	112 271	677	119 158
Ecarts de conversion	-	-	1 572	1 572
Ecarts actuariels net d'impôt	-	(73)	-	(73)
Autres instruments financiers	-	10	-	10
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6 209	112 208	2 249	120 666
Affectation de résultat	-	26 603	-	26 603
Dividendes	-	(9 500)	-	(9 500)
Titres d'autocontrôle et paiements en action	-	1 051	-	1 051
Solde au 31 Mars 2019	6 209	130 356	2 249	138 816
Ecarts de conversion	-	-	(79)	(79)
Ecarts actuariels net d'impôt	-	(74)	-	(74)
Autres instruments financiers	-	25	-	25
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6 209	130 307	2 170	138 686
Affectation de résultat	-	25 349	-	25 349
Dividendes (1)	-	(9 567)	-	(9 567)
Titres d'autocontrôle et paiements en action	-	3 333	-	3 333
Solde au 31 Mars 2020	6 209	149 422	2 170	157 802

(1) Les dividendes sont détaillés dans l'état financier consolidé « 3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés ».

NOTE 11 : Emprunts et dettes financières

11.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Dettes bancaires > 1 an (a)	73 409	39 781
Contrats de location-financement (b)	1 495	3 894
Contrats de location simple (c)	4 254	
Instruments financiers (d)	27	52
Autres dettes financières (e)	2 280	2 742
Emprunts et dettes financières - Non Courant	81 465	46 469
Dettes bancaires < 1 an (a)	6 233	41 292
Contrats de location-financement (b)	2 421	3 252
Contrats de location simple (c)	1 948	
Autres dettes financières (e)	491	708
Concours bancaires < 1 an (f)	15 193	8 497
Emprunts et dettes financières - Courant	26 287	53 749
Total des emprunts et dettes financières	107 752	100 218

Ils se décomposent en :

a) Dettes bancaires

Le groupe dispose de 79,6 M€ d'emprunts auprès d'établissements bancaires répartis comme suit :

- 13,7 M€ au titre du financement des investissements en Espagne (***), débloqués en octobre 2019 pour 15 M€.
- 60,0 M€ au titre du financement syndiqué mis en place fin mars 2020. (**).
- 7,3 M€ de tirage spot chez SMNC (*)
- 0,4 M€ sur diverses filiales.

Les seuls covenants bancaires auxquels le Groupe est soumis sont relatifs à :

- la ligne de crédit court terme aux Etats Unis (*) : ceux-ci sont respectés au 31 mars 2020
- et la dette syndiquée Oeneo (**): Ayant été mis en place au 31 mars 2020, les covenants relatifs à cette dette syndiquée seront calculés une fois par an et impacteront les niveaux de marge applicable sur la dette pour l'année suivante.

Notes :

Aux Etats-Unis (*) : Seguin Moreau Napa Cooperage dispose d'une ligne de crédit pour un montant maximal de 12,0 MUSD dont l'échéance est au 20 janvier 2022.

En Espagne (***), un crédit bancaire de 15M€ à taux fixe a été mis en place en octobre 2019, remboursable mensuellement jusqu'en septembre 2024.

En France (**), le Groupe dispose, dans le cadre du refinancement de sa dette syndiquée, d'une enveloppe de 185,0 M€ au total qui se décompose de la façon suivante :

- Tranche A2 : 30,0 M€ remboursable annuellement à échéance décembre 2025
- Tranche B2 : 30,0 M€ remboursable in fine à échéance décembre 2026
- Acquisition Facility donnant la possibilité d'emprunter un maximum de 75,0 M€, libellés en EUR ou en USD, jusqu'au 09 décembre 2022. Le remboursement serait ensuite effectué de manière linéaire jusqu'au 09 décembre 2025.
- Revolving Crédit Facility d'un maximum de 50,0 M€, à tirer en EUR ou en USD jusqu'au 09 novembre 2025, et à échéance au 09 décembre 2025.

b) Contrats de location financement

La dette relative aux contrats de location-financement est principalement constituée du financement du matériel de l'usine Diamant III mis en place au cours de l'exercice 2014/2015 à hauteur de 18,5 M€ et restant à rembourser à fin mars 2020 pour 3,2 M€.

c) Contrats de location simple

Suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 – Contrats de location, il a été reconnu une dette issue des contrats de location simple portant principalement sur des locaux occupés et des équipements utilisés par le Groupe à hauteur de 4,8 M€ au 1er avril 2019. A fin mars 2020, cette dette s'établit à 6,2 M€ (cf note 5.A principes comptables, méthodes d'évaluation).

d) Instruments financiers

Une couverture de taux SWAP a été mise en place chez Diam France. La valorisation de l'option swap ressort à (26,7) K€ au 31 mars 2020 et a été qualifiée de couverture de flux de trésorerie, répartis comme suit :

- Diam France : 26,7 K€.

e) Autres dettes financières

Au 31 mars 2020, les autres dettes financières représentent 2,8 M€ et sont essentiellement composées :

- des dettes de 1,4 M€ auprès de BPI,
- d'une dette concernant l'intégration des sociétés PIEDADE, pour 1,3 M€ auprès IAPMEI (Agence portugaise pour la compétitivité et l'innovation).

f) Concours bancaires courants

Au 31 mars 2020, le solde des concours bancaires provient principalement de la ligne d'affacturage du Portugal à hauteur de 0,9 M€, l'Espagne pour un montant de 6,9 M€ et d'un découvert à hauteur de 7,3 M€ pour les banques françaises.

Note :

En Espagne : Une ligne d'affacturage du poste clients a été négociée pour un montant total de 7,5 M€ au taux de EURIBOR 1 mois plus marge. Au 31 mars 2020, cette ligne est utilisée à hauteur de 3,6 M€.

Une ligne d'escompte a également été négociée à hauteur de 18,0 M€. Cette ligne est utilisée pour 3,2 M€ au 31 mars 2020.

11.2 Echancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Dettes à moins d'un an	26 287	53 749
Dettes de 1 à 5 ans	36 605	45 877
Dettes à plus de cinq ans	44 860	592
Total des emprunts et dettes financières	107 752	100 218

L'augmentation de la dette à plus de cinq ans s'explique par la mise en place du crédit syndiqué fin mars 2020, ayant pour conséquence l'allongement significatif de la maturité de la dette.

11.3 Répartition par nature de taux

La répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020		
	Zone euro	Autres	Total
Taux fixe	23 868	3 209	27 077
Taux variable	73 373	7 302	80 675
Total par taux	97 241	10 511	107 752

La position nette de la dette à taux variable est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Niveau de dette à taux variable MLT	64 594	11 823
Niveau de dette à taux variable CT	16 081	11 101
Total dettes à taux variable	80 675	22 924
SWAP de taux en place	(4 483)	(7 422)
Position nette après gestion	76 192	15 502

11.4 Répartition par devise

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
EUR	97 241	94 344
USD	10 452	5 874
AUD	59	-
Total	107 752	100 218

NOTE 12 : Engagements envers le personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Provisions pour engagements de retraite	3 170	3 340
Provisions pour médailles du travail	148	79
Total des engagements envers le personnel	3 318	3 419

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. Le Groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- Taux annuel de revalorisation des salaires : 2,0% Cadres et Non-Cadres
- Taux d'actualisation Ibox AA10+ : 1,42% (incluant l'érosion monétaire)
- Age de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans
- Modalités de départ volontaire en retraite : 100%
- Taux de mortalité réglementaire prescrite par le Code des assurances : INSEE 2018.

L'impact en compte de résultat sur l'exercice des engagements envers le personnel s'élève à 81 K€.

L'impact en réserves sur l'exercice des écarts actuariels (application de la norme IAS 19 Révisé) des engagements de retraites envers le personnel s'élève à (89) K€ avant impôts. Par ailleurs la provision pour retraite au titre du coût de départ des fondateurs de la filiale Pietec s'élève à 1 500 K€.

NOTE 13 : Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conv.	Var. de périmètre	Mars 2020
Litiges	[a]	1 045	-	(444)	(296)	(171)	-	-	134
Restructurations		11	-	-	-	-	-	-	11
Total des provisions non courantes		1 056	-	(444)	(296)	(171)	-	-	145
Litiges	[a]	490	82	(256)	(132)	171	-	-	355
Risques fiscaux	[b]	116	-	-	-	-	-	-	116
Total des provisions courantes		606	82	(256)	(132)	171	-	-	471

Note (a) : Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture). Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe. Toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé.

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent les contentieux envers le personnel et les frais annexes qui pourraient être engagés : honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Au 31 Mars 2020, les reprises aux provisions litiges concernent principalement la division Bouchage, à savoir : 370K€ au titre de divers litiges tiers.

Note (b) : La provision pour risque fiscal, dotée sur l'exercice 2017/2018 à hauteur de 116K€ faisait suite au contrôle fiscal d'une filiale française.

NOTE 14 : Autres passifs courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Produits constatés d'avance (1)	8 280	8 648
Total des autres passifs non courants	8 280	8 648
Produits constatés d'avance (1)	227	324
Dettes d'impôt	2 416	3 488
Total des autres passifs courants	2 643	3 812

(1) Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions d'investissement comptabilisées par Diam Corchos, Diam Bouchage, Sambois et Diam France à hauteur de 8 M€.

NOTE 15 : Chiffres d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)	Variation
France	82 717	79 077	3 640
Export	207 541	190 303	17 238
Total du chiffre d'affaires	290 258	269 380	20 878

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

NOTE 16 : Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Salaires et traitements (1)	(39 522)	(34 499)
Charges sociales	(14 149)	(13 390)
Participations des salariés	(1 660)	(1 165)
Provisions engagements de retraites	(29)	(143)
Total des charges de personnel	(55 360)	(49 197)

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(1) Au 31 mars 2020, ce montant inclut une charge IFRS 2 de 3,2M€, contre 1,1M€ au 31 mars 2019.

Effectif moyen :

	Mars 2020	Mars 2019	Variation	
			en nombre	en %
Effectif moyen	1 094	1 118	(24)	-2,1%

La baisse de l'effectif moyen s'explique par la fermeture des activités bouchons naturels et aggro-rondelles de Piedade au cours de l'été 2019.

NOTE 17 : Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Litiges (1)	(135)	(262)
Restructurations (2)	(218)	(245)
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	(169)	-
Autres (3)	(1 294)	(1 300)
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	(1 816)	(1 807)

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(1) Intègre les frais de litiges avec des tiers.

(2) Inclut principalement les coûts de départs et de restructuration chez Piedade (hors activités bouchons naturels et agglomérés / rondelles portées par le groupe Piedade qui sont comptabilisées conformément à IFRS 5 sur la ligne résultat net des activités abandonnées au 31 mars 2020) et dans la division Elevage.

(3) Inclut notamment des coûts relatifs à la dépréciation d'un stock de matière première devenu obsolète suite à une pollution externe pour 0,5 M€ et les frais relatifs à l'offre publique d'achat et au refinancement du groupe pour 0,5 M€

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 13.

NOTE 18 : Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	2	6
Autres charges financières nettes	(93)	(162)
Autres produits financiers nets	79	87
Total des autres produits et charges financiers hors change	127	(69)
Gains de change	1 274	885
Pertes de change	(2 009)	(828)
Résultat des opérations de change (1)	(735)	57
Total des autres produits et charges financiers	(608)	(12)

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(1) Au 31 mars 2020, ces opérations incluent des pertes de change latentes nettes sur la conversion en € de dettes intragroupe provenant de filiales étrangères (USD, AUD, pesos argentin et chilien) impactées par le renforcement de l'euro.

NOTE 19 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Impôt exigible (1)	(10 971)	(11 079)
Impôt différé	(193)	565
Total des impôts sur le résultat	(11 164)	(10 514)

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(1) Dont (1155) K€ relatifs à la CVAE au 31 mars 2020 contre (989) K€ au 31 mars 2019.

NOTE 20 : Résultats par action

20.1 Instruments dilutifs

Au 31 mars 2020, le nombre de titres pouvant donner accès au capital est le suivant :

	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions *	64 403 789	64 403 789
Actions gratuites	1 177 413	1 177 413
Total	65 581 202	65 581 202

* Le nombre d'actions indiqué ne tient pas compte des actions d'autocontrôle.

20.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir le Résultat net – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Résultat net de l'ensemble consolidé - Part du groupe	28 338	25 349
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe	29 524	28 022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	64 413 958	63 676 897
Résultat de base par action de l'ensemble consolidé (€ par action)	0,44	0,40
Résultat de base par action des activités poursuivies (€ par action)	0,46	0,44

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

20.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat net – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action.

Pour le calcul, sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
Résultat net de l'ensemble consolidé - Part du groupe	28 331	25 349
Résultat net des activités poursuivies - Part du groupe	29 517	28 022
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	65 274 927	63 796 101
Résultat dilué par action de l'ensemble consolidé (€ par action)	0,43	0,40
Résultat dilué par action des activités poursuivies (€ par action)	0,45	0,44

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

NOTE 21 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier

21.1 Détail de la trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2020	Mars 2019
Comptes bancaires		43 384	9 916
sous-total Disponibilités		43 384	9 916
Valeurs mobilières de placement - brut		10 090	30 081
Rubriques actives de trésorerie	7	53 474	39 997
Concours bancaires		(15 193)	(8 497)
Rubriques passives de trésorerie	11	(15 193)	(8 497)
Trésorerie nette		38 281	31 500

21.2 Détail de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2020	Mars 2019
Dettes bancaires		(79 642)	(81 073)
Concours bancaires		(15 193)	(8 497)
Contrats de location simple		(6 202)	
Contrats de location-financement		(3 916)	(7 146)
Instruments financiers		(27)	(52)
Autres dettes financières		(2 771)	(3 450)
Dettes financières brutes	11	(107 752)	(100 218)
Disponibilités et équivalents de trésorerie		53 474	39 997
Actifs financiers	7	53 474	39 997
Endettement financier net		(54 278)	(60 221)

NOTE 22 : Information sectorielle

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le management du Groupe Oeneo a identifié trois segments opérationnels :

- l'activité « Elevage » qui regroupe les activités destinée à l'élevage de vins,
- l'activité « Bouchage » qui regroupe les activités de bouchage de vins,
- les autres activités (facturations Holding).

Le principal décideur opérationnel de la société au sens de l'IFRS 8 est le Directeur Général.

Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Résultat / Bilan Mars 2020					Résultat / Bilan Mars 2019 retraité (*)				
	E	B	H	I	TOTAL	E	B	H	I	TOTAL
Chiffre d'affaires	94 969	195 289	-	-	290 258	92 279	177 101	-	-	269 380
Résultat opérationnel courant	11 717	36 206	(3 649)	-	44 274	14 415	29 658	(2 832)	-	41 241
Total Actif	182 347	266 802	199 376	(165 381)	483 144	163 133	249 539	146 716	(121 449)	437 939
Acq. immos corp.	5 336	16 116	-	-	21 452	2 359	5 520	75	-	7 954
Acq. immos incorp.	742	241	113	-	1 096	223	321	3	-	547
Dotations aux amort. et provisions	(4 063)	(5 227)	(180)	-	(9 470)	(3 245)	(9 352)	176	-	(12 421)
Capitaux employés	139 883	198 349	2 302	-	340 534	126 306	201 438	(16 983)	-	310 761
ROCA (Retour / CA)	12%	19%	-	-	15%	16%	17%	-	-	15%
ROCE (Retour / Capitaux employés)	8%	18%	-	-	13%	11%	15%	-	-	13%
Total Passif hors capitaux propres	98 108	183 373	79 978	(165 138)	196 321	77 422	177 012	48 277	(121 168)	181 543

E: Elevage B: Bouchage H: Holding (**) I: élimination Inter-secteur

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

(**) Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding coté ont été conservés au niveau du holding.

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019 retraité (*)
France	82 717	79 077
Europe	118 170	108 350
Amérique	68 853	61 697
Océanie	6 366	5 631
Reste du monde	14 152	14 625
Total chiffre d'affaires	290 258	269 380

(*) cf. note 5.A. Comparabilité des comptes et impact de l'application de la norme IFRS5

Ventilation des actifs par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
France	337 044	289 140
Europe	91 099	103 492
Amérique	50 818	40 789
Océanie	4 164	4 398
Reste du monde	19	120
Total actif	483 144	437 939

Ventilation des actifs non courants hors impôts et financiers par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
France	81 504	75 582
Europe	94 523	88 987
Amérique	13 541	8 415
Océanie	637	588
Reste du monde	-	-
Total actifs non courants hors impôts et financiers	190 205	173 572

NOTE 23 : Effectifs

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Mars 2020	Mars 2019	Mars 2020	Mars 2019
Cadres	173	166	176	171
Etam	150	141	150	147
Employés	91	100	90	95
Ouvriers	680	711	669	689
Total des effectifs	1 094	1 118	1 085	1 102
dont:				
Bouchage	654	681	662	661
Elevage	430	428	413	431
Holding	10	9	10	9

NOTE 24 : Passifs éventuels

A la date d'arrêté de nos comptes, nous n'avons pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 25 : Distribution

L'assemblée générale mixte du 25 juillet 2019 a décidé la distribution d'un dividende de 0,15€ par action avec la possibilité pour chaque actionnaire d'opter pour un paiement en numéraire ou en actions nouvelles. A ce titre, une option pour le paiement en actions s'est ouverte le 31 juillet 2019 et s'est clôturée le 06 septembre 2019. Sur un montant total de distribution s'élevant à 9 567 K€, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions ont représenté 89,39% des actions d'Oeneo, soit 8 596 K€. Le versement du dividende en numéraire de 972 K€ € a eu lieu le 16 septembre 2019.

NOTE 26 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants

Transactions avec des entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Au compte de résultat		
Chiffre d'affaires (1)	4 672	4 573
Achats (1)	(61)	(34)
Prestations de service (2)	(356)	(350)
Au bilan		
Créances clients (1)	162	340
Dettes fournisseurs (2)	(1 829)	(2)

(Montants bruts, hors excédent social)

(1) Différentes sociétés du Groupe OENEO, tant en Bouchage qu'en Elevage, sont fournisseurs du Groupe Rémy Cointreau, dont Andromède est également actionnaire au travers de la société Orpar.

(2) La convention Andromède est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du Groupe par la société Andromède à la Société OENEO SA. La société OENEO verse une rémunération forfaitaire hors taxes correspondant aux prestations effectuées. Au 31 mars 2020, Oeneo présente ici une dette de 1,8 M€ au titre de la refacturation des frais de mise en place du financement conjoint avec CASPAR (cf note 5. Evénements marquants de l'exercice).

Rémunération des dirigeants et autres membres du conseil d'administration

Les conditions de rémunération sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations.

Le Conseil d'Administration a approuvé une grille de critères de performance basés principalement sur des indicateurs financiers à prendre en compte pour la fixation de la rémunération des dirigeants.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Organes de direction (fixe, variable et Jetons Présence)	492	388
Autres membres du Conseil d'Administration (Jetons Présence)	239	253
TOTAL Avantages à court terme (montants bruts, hors excédent social)	731	641
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat		
Charges liées aux plans d'actions et assimilés	393	278
TOTAL Rémunérations	1 124	919
(montants bruts, hors excédent social)		

NOTE 27 : Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la direction financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable a minima de la direction financière du Groupe.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2020	Mars 2019
Aval, caution et garantie donnés (a)	8 704	8 704
Loyers immobiliers non échus (b)		3 353
Total des engagements hors bilan	8 704	12 057

(a) Ce montant correspond à :

- Caution solidaire donnée par Oeneo à la banque SGN en date du 9 décembre 2009 au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la filiale Boise France pour 1 529 K€,
- Caution solidaire donnée à la banque Novo Banco au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la société Piedade pour 4 625 K€,
- Avals, cautions et garanties donnés par Oeneo, auprès de tiers, dans le cadre du rachat de Piedade pour 2 551 K€.

(b) Depuis l'introduction de la norme IFRS 16, ces montants sont comptabilisés en dettes financières (cf. 5.A Principes comptables, méthodes d'évaluation).

ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

NOTE 28 : Evénements post-clôture

Néant

NOTE 29 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation du besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/2019 retraité
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(10 764)	(15 207)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(10 421)	(9 087)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	10 497	(12 613)
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(10 688)	(36 907)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/19
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 096)	(547)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(21 452)	(7 994)
Acquisitions d'actifs financiers	(29)	(72)
Total acquisitions de la période	(22 577)	(8 613)
Décalage de décaissements	4 119	(2 754)
Investissements corporels, incorporels et financiers décaissés	(18 458)	(11 367)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions /cessions de sociétés et d'activités consolidées

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2020	31/03/19
Prix décaissé pour les nouvelles acquisitions de l'exercice	-	(4 320)
Trésorerie acquise / cédée	-	141
Acquisitions/cessions de sociétés et d'activité consolidées, nettes de la trésorerie acquise	-	(4 179)

Flux de trésorerie liés aux émissions et remboursements d'emprunts

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/19	Effet Cash		Effet non cash			31/03/2020
		Emission	Remboursement	Variation dette de location	Intérêts courus	Ecart de conversion	
Emprunts et dettes financières	91 649	73 197	(80 761)	8 230		209	92 525
Intérêts	72		(1 191)		1 153		34
Concours bancaires	8 497	6 697				-	15 193
Total dettes financières	100 218	79 893	(81 952)	8 230	1 153	209	107 752

NOTE 30 : Ventilation des instruments financiers par catégorie

En milliers d'euros	Catégories d'instruments financiers selon IFRS 9			Dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Mars 2020	
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs						
Actifs non courants						
Actifs financiers non courants	916	-	-	-	916	916
Actifs courants						
Clients et autres débiteurs	93 926	-	-	-	93 926	93 926
Trésorerie et équivalents	43 384	10 090	-	-	53 474	53 474
Passifs						
Passifs non courants						
Emprunts et dettes financières non courants	83 267	-	-	-	83 267	83 267
Instruments financiers	-	-	-	27	27	27
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-
Passifs courants						
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	24 458	-	-	-	24 458	24 458
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	70 869	-	-	-	70 869	70 869
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-

En milliers d'euros	Catégories d'instruments financiers selon IFRS 9			Dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Mars 2019	
	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur par résultat	Évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs						
Actifs non courants						
Actifs financiers non courants	973	-	-	-	973	973
Actifs courants						
Clients et autres débiteurs	86 187	-	-	-	86 187	86 187
Trésorerie et équivalents	9 916	30 081	-	-	39 997	39 997
Passifs						
Passifs non courants						
Emprunts et dettes financières non courants	46 417	-	-	-	46 417	46 417
Instruments financiers	-	-	-	52	52	52
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-
Passifs courants						
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	53 749	-	-	-	53 749	53 749
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	60 921	-	-	-	60 921	60 921
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-